

COMPÉTITIONS SPORT ENTREPRISE

PADEL - TENNIS

RÈGLEMENTATION TENNIS / PADEL ENTREPRISE 2025-2026

Création et cotisation annuelle d'une section TE et PE

Pour créer une section Tennis Entreprise et Padel Entreprise, il suffit de la déclarer au comité départemental de tennis du Gard en complétant la fiche de cotisation annuelle et s'affranchir de 26€ de droits d'enregistrement.

Il n'y a plus d'obligation de déclarer l'association en préfecture (plus de dépôt de statuts association loi 1901 ...), sauf pour les équipes évoluant en National.

La même section permet de jouer au Tennis Entreprise et au Padel Entreprise.

Les critères de qualification TE / PE pour les joueurs :

- Être licencié FFT pour l'année sportive en cours.
- Être membre du club / section pour l'année sportive en cours.
- Avoir un contrat de travail dans l'entreprise / l'administration / l'association concernée au moment fixé par l'organisateur ou en être retraité (même code APE ou même entreprise). Qualification possible pour les contrats d'alternance, contrats d'apprentissage, et stages de 3 mois minimum, en cours au moment de la date d'engagement fixée par l'organisateur.

Compétitions organisées

Vous allez trouver dans le tableau page suivante les différentes compétitions organisées par le comité, classées par ordre chronologique de déroulement.

- La date limite d'inscription
- Le nombre de simples et de doubles de la rencontre (Tennis entreprise)
- Le nombre de tournois (Padel Entreprise)
- Le montant de l'engagement par championnat

La FFT a mis en place le classement mensuel afin que les joueurs aient un classement le plus juste possible le jour d'une rencontre. **Il est obligatoire lors d'une rencontre d'utiliser le dernier classement sorti (et non le classement du début de la compétition).** L'ordre des joueurs de simple et de doubles sera déterminé pour chaque rencontre en fonction du dernier classement mensuel sorti. Lors de toutes les rencontres, les joueurs doivent être en possession de leur attestation de licence (version papier ou numérique) et d'une pièce d'identité avec photographie – la date de prise de la licence doit être compatible avec la compétition jouée. Un joueur ne disposant pas d'un de ces 2 documents ne pourra prendre part à la rencontre.

On peut inscrire autant de joueurs souhaités par section (Tennis Entreprise et Padel Entreprise).

Tennis entreprise

Responsable : Mme Nadège VILELA

vnadegetennis30@hotmail.com

Compétitions par équipes

Réception d'une journée

Le capitaine de l'équipe qui reçoit :

- S'efforcer de trouver un club affilié pouvant les recevoir lors des compétitions (minimum de 2 courts éclairés).
- Doit contacter le capitaine de l'équipe adverse,
- Se mettre d'accord sur la date de la rencontre dans la période fixée sur la Gestion Sportive et le lieu
- Fournir les balles neuves et la feuille de match (à remplir correctement et lisiblement).

Répartition des équipes

Le poids des sections est établi sur :

- Pour le mixte : les deux meilleurs joueurs hommes et la meilleure joueuse femme
- Pour le championnat du printemps : les deux meilleurs joueurs

Communication des résultats

L'équipe gagnante transmet une photo de la feuille de match à la responsable de la commission tennis entreprise dans les 48 heures suivant la rencontre.

Compétitions individuelles

Pour s'inscrire, il faut appartenir à une section entreprise déjà créée ou en créer une.

Déroulement de la compétition individuelle :

Le comité organisera le championnat ainsi que les tableaux. Sur le tableau sera indiqué quel joueur devra s'occuper de l'accueil du match et fournir les balles. Une date limite sera indiquée pour chaque match et le résultat sera à envoyer au juge arbitre du championnat.

Padel entreprise

Responsable : M. Hugues LANDRY
Landryhuguesgmail.com

Déroulement d'un circuit de tournois par sections sportives : Alpine Padel Entreprise

Une seule paire pourra jouer par journée et par section, sauf si division différente.
Le circuit Padel Entreprise sera composé de 5 tournois homologués en P100 au maximum.

Chaque tournoi se jouera dans un club différent : HDN Padel à Nîmes, Padel du Carreau de Lanes à Nîmes, le Hangar à Rochefort du Gard, Padel Break à Bouillargues, et le Mam's à Boisset-et-Gaujac ou d'autres structures se créant et proposant ses installations.

Le comité s'occupe d'organiser tous les tournois du championnat.
Le comité se charge de créer 2 ou 3 divisions chez les hommes (mixte accepté) et une chez les dames si assez d'équipes inscrites.
La création des divisions est faite en fonction du classement des deux meilleurs joueurs de la section (tous sexes confondus), pour les femmes, classement assimilé hommes.
Limitation de classement à 700.

Organisation d'une soirée Alpine Padel Entreprise

Les dates et lieux du championnat sont fixés avant le début de la saison.

Une semaine avant chaque tournoi, la section doit envoyer par mail à la responsable de la commission les noms prénoms et numéros de licence des deux joueurs qui représenteront leur section.
Une seule équipe composée de deux joueurs (homme et/ou femme et/ou mixte) représentant l'entreprise par tournoi, mais possibilité de faire jouer différents joueurs de l'entreprise à chaque nouveau tournoi.
Par la suite, le comité enverra un mail avec l'effectif et les horaires de convocation.

Calendrier prévisionnel

Tennis					
Compétitions	Date limite d'inscription	Date des rencontres	Date de fin	Format	Engagement
Coupe mixte	Vendredi 19 septembre 2025	A compter du Lundi 13 octobre 2025	Vendredi 16 janvier 2026	1 simple homme 1 simple dame 1 double mixte	25 euros
Championnat individuel	Vendredi 28 novembre 2025	De janvier à mai	Jeudi 21 mai 2026	Divisions possibles : - Hommes - Femmes	12 euros par joueur
Coupe de printemps	Vendredi 16 janvier 2026	A compter du lundi 2 février 2026	Vendredi 12 juin 2026	3 simples 1 double (H) 2 simples 1 double (D)	25 euros
Padel					
ALPINE Padel Entreprise	Vendredi 19 septembre 2025	5 soirées en semaine, une par mois d'octobre à juin (à déterminer en fonction du nombre de divisions)	Juin 2026	Un TMC par soirée Divisions possibles : - Hommes - Femmes - Mixte	400 euros (60€ par soir + collation)



FICHE COTISATION ANNUELLE 2025-2026

Le paiement de ces droits d'enregistrement est un préalable obligatoire à la reconnaissance de la section permettant l'inscription des équipes et les échanges entre le comité et les sections.

1^{ère} inscription ☐

Renouvellement ☐

Section Tennis ☐

Section Padel ☐

Section Tennis et Padel ☐

Nom de la section :

N° Affiliation F.F.T : 60 30

(délivrée par la Ligue Occitanie Tennis sauf si nouvelle section)

Nom et Prénom du Président ou correspondant :

N° de licence :

Téléphone portable :

E-mail (obligatoire) :@.....

Lieu des rencontres (le cas échéant pour tennis) :

**Règlement de 26€ par chèque libellé à l'ordre du Comité de Tennis du Gard
À RETOURNER AU COMITÉ AVANT LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2025
(Comité de Tennis du Gard, 1069 Av du Maréchal JUIN, 30 900 Nîmes)**



FICHE INSCRIPTIONS COMPÉTITIONS ÉQUIPES 2025-2026

TENNIS

Le paiement de ces droits d'engagement est un préalable à la validation de l'équipe de jouer les épreuves de tennis entreprise.

Cette fiche sera à imprimer autant de fois qu'il y aura d'équipes engagées (1 impression à compléter par équipes engagées par compétitions).
Un règlement par engagement.

- ☐ Coupe mixte 25€ par équipes
- ☐ Coupe de printemps 25€ par équipes dames
- ☐ Coupe de printemps 25€ par équipes messieurs

☐ Équipe 1

☐ Équipe 2

☐ Équipe 3

Nom de la section :

Nom	Prénom	Numéro de licence	Classement	Adresse électronique

**Règlement de 25€ par chèque libellé à l'ordre du Comité de Tennis du Gard
À RETOURNER AU COMITÉ AVANT LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2025**

Comité Départemental de Tennis du Gard – 1069, avenue Maréchal Juin – 30900 NÎMES
Tél : +33 (0)4 66 29 27 55 – comite.gard@fft.fr – www.comite.fft.fr/gard/

LIGUE OCCITANIE – ZONE MEDITERRANEE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

(Comité de Tennis du Gard, 1069 Av du Maréchal JUIN, 30 900 Nîmes)



FICHE INSCRIPTIONS COMPÉTITIONS 2025-2026

TENNIS ÉPREUVES INDIVIDUELLES

Le paiement de ces droits d'engagement est un préalable à la validation de l'équipe de jouer dans l'épreuve individuelle.

Cette fiche sera à imprimer une fois (1 impression avec tous les joueurs.euses engagé.es dans l'épreuve individuelle)

Championnat individuel dames 12€ par joueur
Championnat individuel messieurs 12€ par joueur

Nom de la section :

Nom	Prénom	Numéro de licence	Classement	Adresse mail
Total engagement				

Règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité de Tennis du Gard
À RETOURNER AU COMITÉ AVANT LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2025
(Comité de Tennis du Gard, 1069 Av du Maréchal JUIN, 30 900 Nîmes)

Comité Départemental de Tennis du Gard – 1069, avenue Maréchal Juin – 30900 NÎMES
Tél : +33 (0)4 66 29 27 55 – comite.gard@fft.fr – www.comite.fft.fr/gard/

LIGUE OCCITANIE – ZONE MEDITERRANEE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

FICHE INSCRIPTIONS COMPÉTITIONS 2025-2026

PADEL

Le paiement de ces droits d'engagement est un préalable à la validation de l'équipe de jouer à l'Alpine Padel entreprise.

Cette fiche sera à imprimer autant de fois qu'il y aura d'inscriptions (1 impression à compléter par équipes engagées par compétitions).

Un règlement par engagement.

- ☐ Championnat Alpine Padel Entreprise dames 400€ par équipe
- ☐ Championnat Alpine Padel Entreprise messieurs 400€ par équipe
- ☐ Championnat Alpine Padel Entreprise mixte 400€ par équipe

☐ Équipe 1

☐ Équipe 2

LISTE DES JOUEURS.EUSES DE VOTRE SECTION

Classement indiquer si débutant ou intermédiaire

Nom	Prénom	Numéro de licence	Classement	Adresse électronique

Règlement de 400€ par chèque libellé à l'ordre du Comité de Tennis du Gard
À RETOURNER AU COMITÉ AVANT LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2025
(Comité de Tennis du Gard, 1069 Av du Maréchal JUIN, 30 900 Nîmes)

Comité Départemental de Tennis du Gard – 1069, avenue Maréchal Juin – 30900 NÎMES
Tél : +33 (0)4 66 29 27 55 – comite.gard@fft.fr – www.comite.fft.fr/gard/

LIGUE OCCITANIE – ZONE MEDITERRANEE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS